

Modalités d'intervention : entretiens individuels en posture de Coaching en toute neutralité et confidentialité, accompagnement global d'une durée de 15h (10h d'entretien et 5h de préparation, test et compte rendu) sur 3 à 4 mois



Toute personne
active



Français



Présentiel et
Distanciel



1500 € NET

- Dispositif légal mis en place par la loi du 31 décembre 1991

Conformément, au cadre légal, un suivi, dans les 6 mois au plus après la fin de votre prestation est assuré afin de faire le point sur l'évolution de votre situation.

Consultantes Formatrices habilitées

Découvrez nos partenaires sur www.bupcoaching.com (onglet qui sommes-nous).

Objectifs du processus

L'objectif est d'accompagner de manière personnalisée le bénéficiaire pour obtenir une mobilisation naturelle de ses motivations sur un projet professionnel qui lui permette d'exprimer son plein potentiel, fasse sens et lui tienne à cœur.

Après un travail de développement personnel en posture de coach (estime de soi, confiance en soi, valeurs...), le test psychométrique Assessfirst, la cartographie des compétences, qu'elles soient innées ou acquises au travers du parcours, donnera un socle sur lequel développer des alternatives professionnelles solides et un plan d'action sur les étapes à suivre pour atteindre l'objectif.

Le projet sera mûri au travers d'enquêtes métiers et d'entretiens professionnels qualifiés.

Le rapport de synthèse sera remis et commenté à l'issue du processus.

Déroulement de l'accompagnement

1. « MON PARCOURS DE VIE »

Objectif : apprendre à nous connaître et créer ce lien de respect et de confiance propice au développement d'un projet authentique et qui vous tienne à cœur.

Installer une relation d'écoute active et de non-jugement.

Comprendre votre parcours et vos choix de vies, leurs motivations.

Identifier des leviers de développement personnel en posture de coach.

2. « MES COMPETENCES »

Objectif : identifier les compétences innées, acquises, les valeurs et les motivations ainsi que l'environnement professionnel le plus propice à votre épanouissement.

Travailler sur la base du CV existant pour identifier les compétences acquises.

Passation du test psychotechnique Assessfirst pour lever des zones de flou (motivations, traits de personnalité...).

Identifier au travers de l'outil IKIGAI les compétences multiples (innées, comportementales, dons... mis en sommeil ou exclus de la sphère professionnelle).

Cerner vos valeurs profondes avec lesquelles vous savez ne pas pouvoir faire de compromis.

3. « J’AFFINE MON PROJET »

Objectif : Élaborer une alternative à votre projet professionnel centrées sur vos valeurs et vos objectifs.

Réduire le champ des possibles en fonction de vos prises de consciences et de l'analyse de l'étape « mes compétences ».

Valider la cohérence de votre projet avec votre écologie (cohérence vie professionnelle, vie personnelle).

Réaliser des enquêtes métier en sollicitant votre réseau.

4. « MON PROJET CLARIFIÉ »

Objectif : Capitaliser sur l'ensemble des éléments d'investigation pour établir un plan d'action.

Déterminer un plan d'action intégrant le cas échéant la ou les formations complémentaires.

Simuler ensemble un entretien de recrutement ou un « pitch professionnel ».

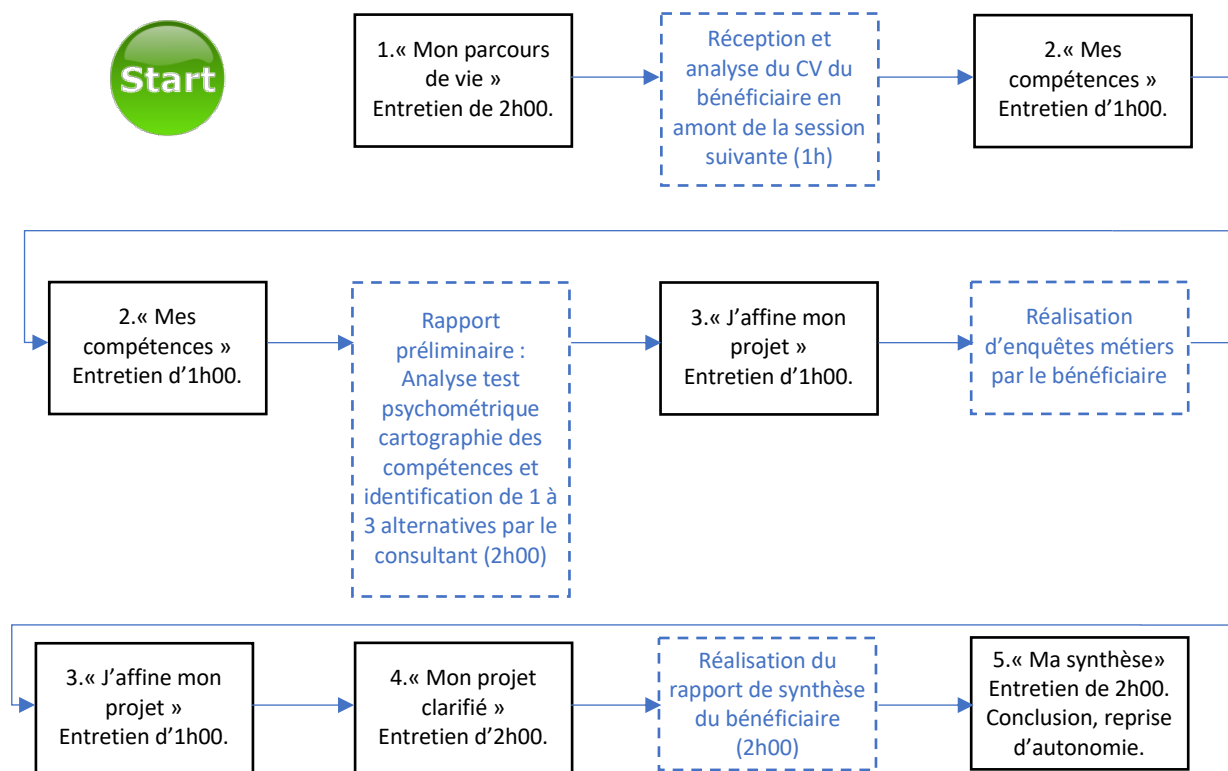
5. « MA SYNTHÈSE »

Objectif : Faire le bilan du processus, s'assurer du retour à l'autonomie et clôturer le travail de co-construction.

Restituer votre document de synthèse.

Réaliser un entretien de suivi dans les 6 mois au plus près de la fin de notre processus commun.

Détails des étapes du processus



Organisation matérielle et logistique

Moyens techniques

Salle de réunion confidentielle (présentiel)
Visio conférence confidentielle (distanciel)
Tests Psychométrie Assessfirst
Mises en situation
Documents de synthèse

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats

Feuille de présence
Évaluation qualité du processus d'accompagnement

Condition d'accès au bilan de compétences

Après un échange téléphonique sur l'analyse de vos besoins, vous recevrez une convention de formation qui sera à retourner signée pour valider votre consentement et votre inscription.
En complément, une preuve de prise en charge financière (validation dossier CPF **attention : un délai de 11 jours ouvrés de rétractation sont à prendre en compte entre la validation du dossier dans Mon Compte Formation et le démarrage du processus**, virement bancaire pour autofinancement) devra être fournie à B'UP COACHING au moins 48h avant le démarrage du bilan de compétences.

Accessibilité handicap (PSH/PMR)

Si un aménagement est nécessaire pour certains participants, contactez-nous.